

Liste des questions diverses du SNAD CGT pour le CTR du 14/12/17

Visite médicale des marins

Une injonction de visite médicale chez le médecin des affaires maritimes vient d'être envoyée à certains marins des BGC et BSN. Cette situation est incompréhensible pour plusieurs raisons :

- la visite « affaires maritimes » fait double emploi avec celle du médecin de prévention, obligatoire dans la fonction publique, qui juge déjà de l'aptitude à la mer
- la nouvelle instruction relative au contrôle de l'aptitude physique des douaniers exerçant des fonctions de marins (A/1 du 04/04/17), rédigée unilatéralement et sans concertation avec les organisations syndicales (obligatoire), impose le régime des « gens de mer » à tous ces douaniers marins. Or, le décret 2015-1575 du 03/12/15 ne devrait concerner que les marins ayant des fonctions sur les patrouilleurs qui sont les seuls éléments nautiques exerçant de longues missions en mer.
- les conditions d'aptitude ne peuvent pas s'imposer de la même façon à tous les douaniers marins. Et la question du désaccord éventuel entre l'avis du MP et l'avis du médecin des gens de mer ne peut faire l'objet d'aucune représentation des personnels, ce qui est contraire au statut de la Fonction Publique concernant le comité médical (donc quel recours si le MP donne son accord et le médecin des affaires maritimes ne le donne pas par exemple?)

Cas de violences physiques et verbales à la DNRED.

Au cours de notre entretien du 17 novembre avec l'inspection des services, nous avons remis au chef de l'IS le rapport d'activité de 2014 du médecin de prévention de la DNRED IVRY et nous avons demandé officiellement l'ouverture d'une enquête.

Ce rapport fait notamment mention d'un nombre important de violences physiques et verbales (9), sans compter les cas de souffrance au travail (32), harcèlement (5) ou situations de burn out ou autres troubles (31).

L'IS a alors indiqué qu'elle ne pouvait "s'auto saisir" et qu'elle le transmettrait au DG pour les suites qu'il jugerait utiles.

Ces faits ont été dénoncés à de nombreuses reprises lors d'instances locales, sans résultats. L'ancien DI s'était d'ailleurs arrangé pour "écarter" le médecin de prévention.

L'IS nous a conseillé de faire une demande officielle, c'est pourquoi nous saisissons officiellement le CTR afin qu'une enquête soit diligentée. Une démarche similaire sera effectuée auprès du CHSCTM.

Réunion DGFIP/DGDDI du 06/12

Pourriez-vous nous communiquer les conclusions de la réunion du 06/12 entre la DGFIP et la DGDDI au sujet des reclassements ? (information donnée par un président de CTSD)

Application TPV de la cellule ciblage aérien du Bourget

Nous aimerions que la direction générale nous fasse un point sur cette application.

TICFE

Voilà de longs mois que la CGT vous interroge sur la mise en œuvre de la TICFE et les conséquences sur les services.

Nous rappelons qu'aucune étude d'impact n'a jamais été faite pour l'évaluation de la charge de travail. Aujourd'hui, les services sont dans une situation critique : réglementation imposante, formation superficielle, directives contradictoires, sous-effectif chronique, problème de la task force mise en place à Lyon énergies, charge de travail impossible à absorber, sans compter un problème éthique majeur car des millions d'euros sont remboursés alors qu'aucun contrôle ne peut être effectué.

Un groupe de travail sur la fiscalité énergétique avait été tardivement programmé le 24/11, puis finalement annulé 4 jours avant.

Nous aimerions savoir comment la direction générale va répondre à nos demandes : étude d'impact pour évaluer l'effectif en fonction de la charge de travail, formation professionnelle, sous-effectif chronique, montant réel des sommes remboursées depuis sa mise en place, taux de contrôle sur ces remboursements, indicateur de performance sur la fiscalité énergétique et environnementale, etc

Pôles des marchandises saisies

Le 03/11/16, lors du GT indemnitaire concernant notamment les recettes inter-régionales, nous avons évoqué les agents en charge des marchandises saisies. Pour bonne part, ceux-ci sont rattachés aux RI, et perçoivent donc le régime indemnitaire des RI. Pour d'autres, le DR ou le DI ont fait le choix de les rattacher dorénavant au POC. Nous avons alors demandé le maintien de cette rémunération RI. Le 21/03/17, lors de notre première entrevue, vous avez laissé entendre que cela ne poserait aucun problème, surtout dans la mesure où ce choix ne concernait que peu d'agents. Le 07/07/17, nous vous avons relancé sur cette question par courrier (resté sans réponse) pour obtenir la confirmation de votre proposition. A ce jour, nous n'avons eu aucune réponse officielle sur cette demande.

Démarche bien-être au travail

Suite au groupe de travail du 23/11 dernier, nous souhaitons savoir comment la DG va imposer la démarche dans toutes les DI puisque ce n'est pas le cas à ce jour alors que certaines DI l'ont initié depuis 4 ans maintenant

CTR

Depuis 2012, la CGT demande à ce que le CTR se réunisse au moins une fois par an sur les questions exclusives de santé et sécurité au travail. Cette demande est restée lettre morte malgré l'obligation réglementaire. De fait, aucune décision n'est jamais actée en la matière puisque les GT ne sont pas des instances décisionnaires.

Nous demandons donc à Monsieur le Président de bien vouloir accéder à notre demande. Si elle devait aboutir, nous souhaiterions que ce CTR se réunisse en formation hygiène, sécurité et conditions de travail.

Instruction surveillance

Depuis de nombreuses années, et de manière plus insistante depuis les attentats de 2015, la CGT demande l'ouverture d'un cycle de discussion sur la ré-écriture de l'instruction cadre de la Surveillance. Nous sommes conscients que c'est un vaste chantier, mais l'instruction n'est plus conforme aux réalités du terrain. Il faut se donner les moyens de notre ambition d'une douane moderne au service de la protection des citoyens. Pour ce faire, un plan de travail sur plusieurs mois, avec des thématiques, un tableau de bord et une échéance, permettraient aux douaniers d'avoir plus de lisibilité. Dans le cadre du GT du 08/11 vous avez émis l'idée de morceler ce travail de

manière thématique afin d'avoir une approche plus pragmatique. Nous désirons connaître la liste des thématiques ainsi que le planning de réalisation des dites instructions cadre.

Situation des SRE et SRA

Malgré nos multiples alertes, malgré une mobilisation historique des agents des SRE pendant de longs mois, la situation des SRE et SRA est devenue plus que critique. Les départs d'agents ne sont pas remplacés, le sous-effectif est chronique par endroit face à une charge de travail grandissante, certains DI envisagent même des « mises en sommeil » de ce services, faute d'agents. Ceux-ci sont particulièrement inquiets et exigent la lisibilité qui leur est due pour les années à venir.

Extension des Isa sur certains aéroports (développement de cette prime à tous les agent.e.s exerçant en aéroport secondaire)

Lors de la mise en place des ISA un certain nombre d'aéroports avaient été exclus du champ d'application en raison de leur caractère secondaire. Certains aéroports ont depuis connu une forte évolution de trafic. Pour ces raisons et parce que le travail aéroportuaire a ses spécificités nous demandons l'extension des ISA à toutes les brigades aéroportuaires.

CLI/CODT

- refus d'octroi du statut de restructuré aux agents des CLI aéromaritimes (demande d'audience intersyndicale restée sans réponse) ou agents qui ont basculé de CLI en CODT, malgré l'arrêté du 27/07/17 (JORF n°0180 du 03/058/17)
- demande de reconnaissance financière des compétences, disponibilités et habilitations particulières liées à l'exercice dans les CODT qui peut être estimée à 50 points d'indice
- date des CTSD où la création des CODT a été soumise au vote

Augmentation de l'indemnité de risque

L'indemnité de risque doit impérativement être portée à 110 points.

C'est une revendication de longue date.

Nous demandons que la DG en fasse la demande officielle auprès du Ministère

Divers surveillance

La DG assure t-elle l'organisation et le suivi d'études posturales en vue du port du gilet pare-balles lourd ?

Quid de l'aptitude physique des agents Surveillance? Des heures de sport ?

Quid des heures de lecture/prise de connaissance des évolutions réglementaires et législatives ?

Quid du suivi des avis de fraude, organisation territoriale et fonction renseignement ? Revalorisation de l'ACF, des heures de nuit, du dimanche et des jours fériés ?

Prise en compte de la bonification de durée de cotisation dans les listes d'aptitude et tableau d'avancement

Etat du réseau radio INPT rorcal tph900 ? Réseau de téléphonie surveillance ? Mise à disposition dans le cadre plan anti terro de matériel informatique ? Pas de smartphone, pas de tablette et encore moins d'ordinateur portable en 4g..

Dotation en gilet pare-balles des agents féminins ?

Évolution des brigades ferroviaire s ou à capacité ferroviaire ?

Priorisation des missions LCF/migration?

Suivi du 4e pilier LCF infractions financières ?

Quid du réseau FP dans les DI, suivi des stagiaires dans le cadre de leur stage pratique?

SILCF et Banaco

La CGT demande quand sera effective cette fusion, qui devait être faite depuis longtemps.
C'est une priorité.

En effet, que tous les services douaniers de France et de Navarre aient à saisir deux fois les mêmes infos dans ces applications depuis 10 ans est un gâchis de temps et d'énergie incroyable